

Annexe 26

Commune d'ETALLE

AVIS

URBANISME

Le Fonctionnaire Délégué fait savoir que l'Institut médico-pédagogique La Providence Ayant son siège social à 6740 ETALLE, Rue des Ecoles n° 103

a introduit une demande
- permis d'urbanisme;

ayant trait à un terrain sis à, 6740 ETALLE – Rue des Ecoles n° 103
cadastré 1 DIV Section « C » n° 1516l, 1516f, 1517d

Le projet consiste en l'extension de l'IMP La Providence Asbl et présente les caractéristiques suivantes :

- **Application de l'article D.IV.41 & R.IV.40-1, § 1^{er}, 8 du CoDt, à savoir :**
« les voiries visées à l'article R.II.21-1, 1^o pour autant que les actes et travaux impliquent une modification de leur gabarit » ;
Conformément au décret wallon relatif à la voirie communale du 6 février 2014, Art.11 ;
- **Dérogation au Guide régional d'urbanisme (GRU)**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 8 septembre 2025 au 9 octobre 2025.

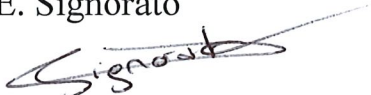
Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 9 octobre 2025 **de 11 heures 30 à 12 heures au Bureau communal.**

Le dossier peut être consulté à **Etalle au Bureau communal du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures.**

Des explications techniques seront fournies, par Madame BRIQUEMONT Saliha , A.3 Architecture sc ☎ 063/60.84.84

A Etalle, le 1er septembre 2025

La Directrice Générale, f.f.
E. Signorato



Le Bourgmestre,
H. Thiry

